

# **Retombées Ecologiques et Humaines de la Migration sur l'Agriculture Marginale des Oasis et des Montagnes Marocaines**

Hein DE HAAS et Paolo DE MAS

De Haas, Hein and Paolo De Mas (1997) Retombées Ecologiques et Humaines de la Migration dans l'Agriculture Marginale des Oasis et Montagnes Marocaines. *L'Émigration Maghrébine vers l'Europe: Espace et Investissement*. Cahiers du CEMMM, no. 5. Oujda: Université Mohammed Ier, 47-74.

# Retombées Ecologiques et Humaines de la Migration sur l'Agriculture Marginale des Oasis et des Montagnes Marocaines

Hein DE HAAS et Paolo DE MAS <sup>1</sup>

## Introduction

Les campagnes maghrébines sont généralement caractérisées par une forte migration vers les centres urbains et vers l'étranger. Ce sont essentiellement les régions relativement les moins favorisées en terme de conditions écologiques, comme l'aridité, qui ont connu les mouvements de départ les plus forts et les plus précoces (Bencherifa 1991). Les oasis présahariennes et beaucoup de régions montagneuses (Rif, Anti-Atlas) figurent parmi ces zones. Les ressources naturelles et les moyens d'existence limités et, parallèlement, la forte pression démographique, semblent généralement avoir eu un effet stimulant sur l'émigration.

A partir de la plupart des études effectuées on peut conclure que le lien de causalité entre la migration et le développement agricole dans ces régions marginales, est sans doute négatif. Dans ce cadre, on peut distinguer globalement deux processus paradoxaux : d'une part, la marginalisation économique de l'agriculture et la simplification ou même l'abandon de la mise en valeur des terres, et d'autre part, une surexploitation croissante des ressources naturelles.

Il serait question d'une forte marginalisation économique et d'une désaffection de la population rurale vis-à-vis l'agriculture. Ce développement serait causé par l'accroissement rapide de l'importance des revenus non-agricoles, notamment d'origine migratoire, et, parallèlement, la diminution significative de la part de l'agriculture dans le total des revenus. Auparavant, l'agriculture avait une fonction indispensable pour l'économie régionale, vu son rôle dans l'autosuffisance. Au départ de l'intégration administrative des campagnes marocaines dans l'état-nation marocain et dans le contexte «moderne» de l'économie nationale et internationale, le rôle primordial du secteur agricole s'est évanoui presque complètement. La migration a notamment créé des possibilités pour gagner un revenu monétaire relativement élevé hors, du *bled*. Un développement qui, en général, a «libéré» les ruraux de la pauvreté et de la dépendance absolue de l'agriculture.

De plus, l'intégration des différentes régions dans l'économie nationale et internationale, la mobilité accrue et l'infrastructure améliorée, ont généré une situation dans laquelle l'agriculture relativement peu productive des régions marginales doit concurrencer avec l'agriculture des régions mieux dotées sur le plan écologique et pluviométrique, souvent plus «modernisée » et plus «mécanisée ».

De cette manière l'agriculture serait devenue tellement marginalisée, qu'elle est devenue sujette à une désaffection ou même à une aversion de la part des ruraux. Les conséquences seraient une extensification générale de la mise en valeur, la négligence de

---

<sup>1</sup> Hein de Haas, Institut de Géographie Humaine, Université d'Amsterdam; Paolo De Mas, Institut d'Etudes Migratoires et Ethniques, Université d'Amsterdam; Les auteurs tiennent de remercier Virginie Mamadouh pour la rédaction de l'article.

l'infrastructure agricole (système d'irrigation, terrasses, digues) et, dans certains cas, même l'abandon total des parcelles. Lorsque l'agriculture traditionnelle et intensive existe encore, il s'agit d'une forme fréquemment décrite comme «sentimentale» ou «rituelle».

Deuxièmement, on observe fréquemment une surexploitation progressive des ressources naturelles, qui inclut le déboisement, le surpâturage et le pompage excessif de l'eau souterraine, ce qui peut provoquer la dégradation écologique, comme l'érosion du sol, la croissance de la salinité l'ensablement ou la baisse de la nappe phréatique (Fassi 1992: 52-53; Skouri 1990: 332). Par suite de ces développements, c'est particulièrement l'agriculture irriguée traditionnelle, exigeante et écologiquement très sensible, qui semble tomber de plus en plus en désuétude (Charoy & Torrent 1990: 229; De Mas & Kruithof 1992: 122). Une telle surexploitation est souvent rattachée à la désaffection vis-à-vis de l'agriculture, mais autant à l'individualisation. Tant la négligence de l'infrastructure agricole que la surexploitation des ressources naturelles provoqueraient la dégradation écologique, ce qui ferait de l'agriculture une activité encore moins attractive. Dans ce cas, il s'agit d'un cercle vicieux, dans lequel ces deux processus se renforcent.

Voici un image apocalyptique des milieux ruraux en pleine dégradation, entraînée par l'émigration, qui a bouleversé l'ordre socio-économique et désintégré le système agricole dans les zones de départ; un processus qui est en train de détruire de plus le potentiel productif. Autrement dit: la migration, la plus élevée dans les zones écologiquement marginales, conduit à une marginalisation accentuée. Dans cette perspective le processus de «modernisation» a eu un impact généralement négatif sur le développement agricole dans les zones de départ. Dans ce cadre, la migration joue un rôle primordial, en tant que la voie principale vers des revenus extérieurs, vers la prospérité, vers la vie « moderne » et l'indépendance par rapport à l'agriculture.

Cependant, un nombre significatif d'études publiées révèlent une forte différenciation spatiale des retombées écologiques et humaines de la migration dans l'agriculture marginale. Dans plusieurs régions, on constate des investissements considérables dans le développement agricole (Aït Hamza 1988; Bencherifa & Popp 1990; Bencherifa 1991; De Haas 1995; Ferry & Toutain 1990; Bisson 1990; Bou Ali 1990; Skouri 1990). Il est remarquable que dans ces cas-là ce soient justement les revenus migratoires qui semblent jouer un rôle important dans ces investissements agricoles. En outre, il s'avère qu'un faible niveau d'intensité de la mise en valeur agricole peut très bien coïncider avec une préservation du potentiel écologique. La réalité est donc beaucoup plus différenciée que le stéréotype apocalyptique susmentionné (Bencherifa 1991).

Cette attention récente pour l'impact disparate de la migration est en concordance avec la littérature scientifique internationale contemporaine. En accentuant l'impact disparate des transformations socio-économiques et politiques générales au niveau régional et local, cette approche implique également une réévaluation des études régionales (Blaikie & Brookfield 1987; Adams 1990).

Sur la base de deux études menées par les auteurs, respectivement dans une oasis dans la Province de Tata (Agadir-Tissint; Hein DE HAAS) et la Province Rifaine d'Al Hoceïma (Beni Bou Frah; Paolo DE MAS), on analysera cette problématique.

## OASIS DU BANI: LE CAS D'AGADIR-TISSINT

### Cadre général

L'oasis d'Agadir-Tissint fait partie de la zone oasienne du Jbel Bani dans la Province de Tata. Les *foums*, des fissures régulières dans cette chaîne montagneuse étroite, constituent des points de collecte d'eau, ce qui a rendu possible l'agriculture irriguée dans cette zone aride. Il s'agit habituellement d'oasis de taille moyenne, dont Foum El Hassane, Akka, Tata, Agadir-Tissint et Foum Zguid constituent les plus grands périmètres irrigués. Les données suivantes sont basées sur une étude menée en 1993 et 1994 (De Haas 1995).

Avec un périmètre irrigué d'à peu près 450 hectares l'oasis d'Agadir-Tissint constitue une oasis de taille moyenne. Dans les cinq *qsour* de l'oasis, dont Agadir est le plus grand, demeurent environ 4075 habitants répartis en 466 ménages, avec une taille moyenne de 8,74 personnes. Le climat de la région est aride saharien. La précipitation moyenne annuelle est évaluée à 70 mm, et est d'ailleurs caractérisée par une grande irrégularité. L'agriculture pluviale *bour* n'est possible que dans des années extrêmement humides. Le périmètre irrigué est situé sur les deux rives de l'Oued Tissint (un des affluents de l'Oued Draa), dans la plaine alluviale juste au sud du Jbel Bani.

Le débit de l'Oued Tissint est évalué à une moyenne de 412 litres par seconde et est caractérisé par une stabilité remarquable: l'eau coule toute l'année, sans démontrer d'importantes variations. Vu les conditions arides, il s'agit d'une situation exceptionnelle. Ayant un débit moyen de 0,91 litres par seconde par hectare, Tissint est une des oasis les plus riches en eau du Maroc. Cependant, la salinité de l'eau de l'oued est évaluée à un niveau désavantageux de 4 à 5 grammes par litre. A l'amont de l'oasis, il se trouve un barrage dans l'oued. Sur les deux côtés de l'oued, l'eau est conduite par les deux canaux d'irrigation principaux (afin de rendre possible l'irrigation des deux rives). Un système hydraulique très complexe et ramifié assure l'irrigation de toute l'oasis. Ce système traditionnel, exigeant et laborieux, a gardé son fonctionnement jusqu'à présent. Cependant, les droits d'eau, qui sont divisées en unités de 3 heures, sont mal repartis parmi les familles.

Depuis longtemps (De Foucauld 1888), l'agriculture à Tissint a été caractérisée par la culture du palmier-dattier. Les oasiens se sont consacrés presque complètement à la culture des palmiers, étant donné que c'est la culture la mieux adaptée aux conditions écologiques spécifiques (climat désertique, salinité de l'eau). Les sous-cultures sont essentiellement limitées à la luzerne (alfalfa), l'orge, le sorgho et le mil. Elles n'occupent qu'environ 16,6% de la superficie totale de la palmeraie. La taille moyenne de l'exploitation est de 0,97 hectare, ce qui est relativement grand comparé aux autres oasis. Comme les droits d'eau, la terre est mal répartie. En outre, les parcelles sont extrêmement éparpillées (superficie moyenne de 0,0858 hectare par parcelle; 11,3 parcelles par exploitation). Vu le manque de toute forme de mécanisation ou de mise en valeur «moderne», l'agriculture est encore complètement du type traditionnel.

### Caractéristiques migratoires et développement démographique

Comme beaucoup d'autres oasis du Bani, Tissint fut un centre du commerce régional (échange de produits entre les nomades et la population sédentaire) et transsaharien. Grâce à

l'abondance en eau, la production agricole dans un environnement hostile et sa position stratégique près du *foum* (constituant la seule voie de passage naturelle entre le nord et le sud), Tissint était un «port saharien» d'importance dans le commerce caravanier entre les centres urbains du Nord et le Soudan (Bellakhdar et al. 1992). Par suite du déclin du nomadisme, la disparition du commerce transsaharien et l'intégration dans l'État marocain, l'oasis se trouve, de nos jours, complètement marginalisée sur le plan économique et politique.

L'ouverture de la région, l'abolition de l'esclavage, l'accroissement de la mobilité, et les nouvelles possibilités de travail hors de l'oasis, ont provoqué un mouvement migratoire massif vers le nord du Maroc et, peu après, vers l'étranger (surtout vers la France) depuis le début du XXème siècle. Pour la plupart des oasisiens, jadis des esclaves ou des métayers soit des *fellahin* pauvres, la migration a entraîné une ascension économique très importante et une émancipation sociale par rapport à leurs anciens «maîtres». La migration a été si massive que, malgré la croissance démographique élevée<sup>2</sup>, la population est restée stable entre 1904 et 1996 à un chiffre d'environ 4000 habitants. C'est-à-dire que la croissance démographique a été complètement absorbée par la migration définitive.

La plupart des ménages participe à la migration ouvrière<sup>3</sup>. Quant à la migration circulaire et saisonnière (temporaire) il s'agit surtout des classes d'âge des actifs masculins entre 20 et 40 ans. De tous les hommes âgés de 15 à 60 ans à peu près 34% participent à la migration circulaire et 9% à la migration temporaire. Au total, 43% des actifs masculins sont absent pendant plusieurs mois ou toute l'année dans le cadre de la migration ouvrière. Seulement 7% des migrants temporaires demeurent à l'étranger, notamment en France, mais aussi (par ordre d'importance) en Italie, en Libye, en Arabie Saoudite, aux Pays-Bas et en Espagne. Les migrants intérieurs demeurent dans tout le pays, mais surtout dans les centres urbains comme Marrakech, Agadir et Casablanca.

En outre, il existe un autre type de migration. Vu qu'il se trouve seulement une école primaire à Tissint et la priorité que l'on attribue actuellement à la formation des enfants, de plus en plus de garçons et d'adolescents demeurent hors du douar, séparés de leur famille. Au total, 29% des garçons<sup>4</sup> dans les classes d'âge entre 12 et 24 ans poursuivent leurs études secondaires à Tata ou à Foum Zguid, où ils demeurent dans la famille ou à l'internat. De la

---

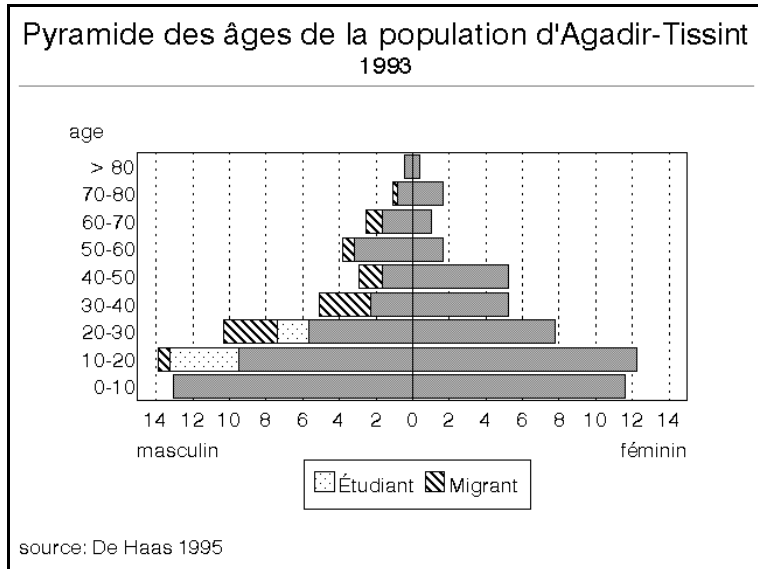
<sup>2</sup> Le taux de naissance entre 1964 et 1982 est de 4,8% et le taux de mortalité de 2,0% (Source: Commune Rurale de Tissint). Les dernières années, il semble être question d'une baisse du taux de naissance. Voir aussi le tableau 1.

<sup>3</sup> Seulement les migrants qui maintiennent encore des attaches sociales et financières fortes avec les membres de leur famille restés sur place, sont encore considérés comme faisant partie de leur ménage d'origine. Dans ce cas, il s'agit de migration circulaire ou saisonnière, c'est-à-dire que des individus quittent l'oasis pour une certaine période pour gagner de l'argent. L'essentiel est, dans ce cadre, que le migrant aie l'intention de revenir. Quand un migrant a rompu les liens directs à la suite du regroupement familial ou d'un mariage «extérieur», et décide alors de s'installer définitivement hors du douar avec son propre ménage, il n'est plus considéré comme membre du ménage. Ainsi, dans ce cas, la migration temporaire est «devenue» définitive et le migrant «disparaît» de l'oasis sur le plan socio-économique.

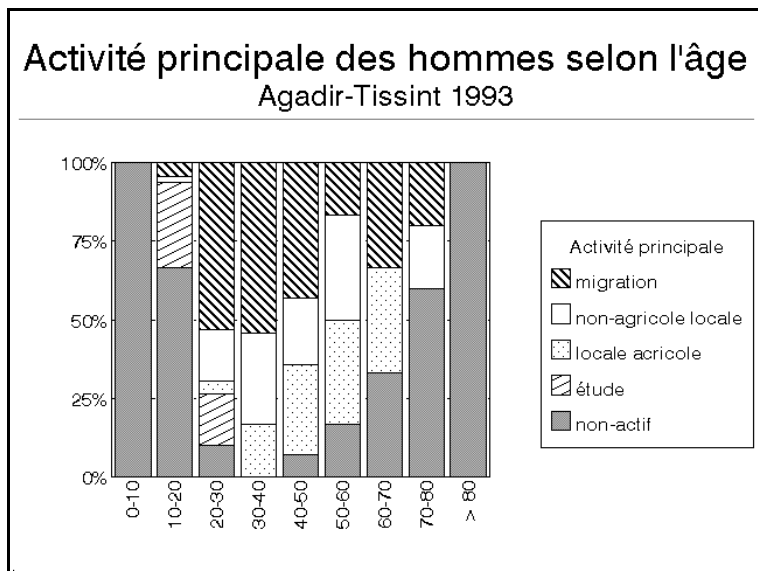
<sup>4</sup> Les filles de Tissint sont presque entièrement exclues de l'enseignement secondaire. Leurs parents leur interdisent généralement de continuer leurs études hors du douar, après l'école primaire.

classe d'âge entre 16 et 27 ans, 9% des hommes font des études supérieures en ville. En totalité il s'avère que 32% des hommes entre 12 et 27 ans participent à cette «migration scolaire».

Graphique 1: *Pyramide des âges de la population d'Agadir-Tissint (1993)*



Graphique 2: *Activité principale des hommes selon l'âge*



Source: *De Haas 1995*

Il s'avère qu'au total 53% de la population mâle de la classe d'âge 12-60 ans participent à un de ces types de migration temporaire. Une partie considérable des actifs masculins est donc absente pendant une grande partie de l'année. A cause de ce taux

d'absence très élevée, il est question d'une surreprésentation des femmes et des enfants dans la population permanente (*graphique 1*).

### Activités principales

Un nombre remarquable des migrants est employé dans l'armée (36%). Parmi les autres activités, on distingue notamment le commerce traditionnel des plantes médicinales (10%), un métier typique pour les *Tissinti*. Les «herboristes» de Tissint sont connus dans tout le Maroc (Bellakhdar et al 1992). En suite, il y a des ouvriers (18%), «commerçants» (14%), fonctionnaires ou instituteurs (10%). Au total 50% des hommes non-migrants de la classe d'âge 12-60 ans ont déclaré ne pas avoir un «vrai» emploi ou d'être «non-actif». Parmi les non-migrants actifs, seulement 20% ont leur activité principale dans l'agriculture. Il s'agit généralement d'hommes relativement vieux. L'âge moyen des *fellahin* est de 45,8 ans. L'âge moyen des *khammes* (métayers), un métier apparemment en train de disparaître, est même de 54,8 ans. Parmi les autres hommes non-migrants, 13% sont occupés dans la construction (surtout de maçons), 9% fonctionnaires ou instituteurs et 8% commerçants. La *graphique 2* montre le rapport entre l'âge et l'activité principale des hommes, et révèle deux aspects primordiaux: le niveau d'absence exceptionnelle parmi les jeunes et le caractère secondaire de l'agriculture.

L'émigration a causé un alourdissement des tâches agricoles des femmes. Outre leurs tâches domestiques très lourdes, elles sont également responsables pour une grande partie des travaux agricoles, comme le désherbage, l'entretien quotidien des palmiers, la récolte et surtout l'élevage. Grâce au travail des femmes, la persistance de la société et de l'économie oasienne est assurée. Cependant, les femmes oasiennes n'ont pas acquis le droit d'émigrer individuellement.

Il va sans dire que la migration a profondément bouleversé la société oasienne, sur le plan économique mais aussi sur le plan culturel et mental. L'émigration est devenue un élément intégré et indispensable du genre de vie des oasiens. Pour les jeunes hommes, la question n'est pas à savoir s'ils émigrent, mais plutôt de trouver l'opportunité et le moment propice. Ainsi la migration est souvent caractérisée comme un «rite de passage» (cf. Massey et al. 1993: 453). Il est question d'un vrai «bouleversement mental», qui a également abouti à une désaffection pour l'agriculture.

Tableau 1: *La relation entre l'intensité de la mise en valeur et le statut migratoire, le type de revenus et le nombre d'activités au niveau du ménage*

Type de ménage	Niveau d'intensité de la mise en valeur agricole (%)			
	Faible	Moyen	Intense	Total
<i>Migration</i>				
Non-Migr	24	59	18	101
Migration	67	30	3	100
<i>Revenu principal</i>				
Agriculture locale	20	60	20	100
Local, non-agricole	60	33	7	100
Migration	70	30	0	100
<i>Nombre d'activités</i>				
Un (agriculture)	40	20	40	101
Deux	37	53	11	101
> Trois	65	35	0	100
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>40</b>	<b>8</b>	<b>100,0</b>

Source: *De Haas 1995*

### Migration, développement agricole et élevage

Afin de voir plus clair le rapport entre la migration et le développement agricole, nous distinguerons une typologie sur la base des caractéristiques migratoires et économiques des ménages. Une première dimension est la participation à la migration. Il s'avère que 66% des ménages y est impliquée. La deuxième dimension est le revenu principal du ménage. Pour 30% des ménages, l'agriculture constitue le revenu principal, pour 30% ces sont des revenus locaux d'origine non-agricole, et pour 40% des ménages, les revenus migratoires constitue le revenu le plus important. La troisième dimension est la diversité des revenus. Il s'avère qu'environ 90% des ménages ont plus d'une ressource monétaire. Quant à la minorité de 10% des ménages ayant un seul revenu, il s'agit sans exception de ménages actifs dans l'agriculture traditionnelle: une catégorie qui est apparemment en train de disparaître. Les autres ménages sont tous du type «pluri-actif» à tendance émigratoire.

Le tableau 1 révèle un fait important. Il s'avère que l'augmentation de l'importance des revenus non-agricoles et migratoires implique une diminution de l'intensité de la mise en valeur agricole. Apparemment, la migration a un impact profond sur l'agriculture. En général, il est question d'une sous-utilisation des espaces traditionnellement mis en valeur de façon intensive. Ce sont surtout les ménages migratoires qui se bornent habituellement à la culture extensive du palmier dattier, et, quant aux sous-cultures, à la luzerne (pour le bétail) et l'orge. De ce cas on n'entretient guère les palmier-dattiers que l'on laisse plus ou moins pousser au hasard. Les travaux nécessaires comme le labour, le fumage, la fécondation des palmiers, la sélection et plantation des rejets ne sont guère exécutés. Souvent les parcelles sont presque complètement négligées. La négligence de l'agriculture a même abouti à des situations dans

lesquelles certains oasisiens n'utilisent plus leurs droits d'eau, ce qui aurait été auparavant une situation tout à fait inimaginable. Quoiqu'il existe une grande variation dans l'intensité de la mise en valeur agricole, la tendance globale est vers un système de culture d'«inertie»<sup>5</sup>; qui consiste à faire un minimum de travaux nécessaires afin de préserver le potentiel écologique. Même quand l'importance économique de l'agriculture est minime, c'est le fort attachement à la terre ancestrale, en tant que facteur affectif, qui assure ce minimum d'entretien.<sup>6</sup> L'abandon «total» est une situation rare, qui se produit seulement sur les marges de l'oasis.

Par suite de négligence, l'infrastructure agro-hydraulique est en état de dégradation. Le mauvais entretien a provoqué l'ensablement partiel ou complet des canaux d'irrigation, ce qui empêche la distribution optimale de l'eau vers les parcelles.<sup>7</sup> En outre, des parcelles ont été frappées par l'ensablement, un processus qui menace l'agriculture dans une partie de l'oasis. Il y a une démotivation générale des oasisiens en ce qui concerne les grands travaux collectifs. Cette démotivation semble être causée par la portée économique limitée de l'agriculture et l'individualisation des oasisiens, au regard des structures de pouvoir traditionnelles. Une diminution de la «solidarité» intra-oasienne et la marginalisation économique de l'agriculture sont les causes principales de la négligence et, par conséquent, de cette désertification sociale.

#### Explication du déclin agricole

D'où vient ce paradoxe d'un milieu physique relativement favorable (de l'eau en permanence et en abondance) et le déclin agricole? Premièrement, l'émigration et le désintérêt pour l'agriculture ont causé un manque de main d'œuvre réelle. La division du travail entre les sexes étant très rigide, quelques activités agricoles essentielles sont réservées aux hommes; notamment l'irrigation, la préparation des sols et le repiquage. Les hommes résidant à l'oasis ne travaillent en général qu'occasionnellement dans l'agriculture; une attitude dans laquelle la désaffection joue un grand rôle.

Deuxièmement, l'éparpillement exceptionnel des parcelles et la complexité générale des structures hydrauliques et foncières rendent toute forme de mécanisation presque impossible, ce qui empêche l'innovation et la modernisation de l'agriculture. De cette manière, la productivité de l'agriculture reste faible comparée à celle des autres secteurs économiques.

La troisième explication est la «crise collective» qui s'est produite dans l'oasis. Le grand nombre d'exploitants qui font usage d'une seule source (l'Oued Tissint) exige un haut niveau d'organisation collective, afin d'assurer la distribution de l'eau l'entretien du système d'irrigation. Dans la situation actuelle, cet aspect collectif du système agro-hydraulique se présente comme un problème. Tandis que la société a fondamentalement changé sur le plan social, culturel et économique, la structure agro-hydraulique spatiale reste encore fondée sur

---

<sup>5</sup> Terme de Bencherifa (1991).

<sup>6</sup> L'agriculture plus ou moins traditionnelle du type de la mise en valeur «intensive» est pratiquée par une minorité d'à peu près 10% des ménages. Il s'agit surtout des propriétaires relativement vieux, des rares métayers et quelquefois d'agriculture «sentimentale».

<sup>7</sup> Ce dessèchement aggrave d'ailleurs le problème de la salinité.

les structures socio-politiques traditionnelles. Ces structures de nature collective font actuellement obstacle à l'initiative privée. Il s'avère que c'est surtout cette incompatibilité des structures physiques et sociales qui empêche toute innovation agricole.

### Elevage

Contrairement à l'agriculture, l'élevage a gagné considérablement de terrain, en particulier parmi les ménages migratoires. Pendant les douze dernières années la taille du cheptel (notamment composé d'ovins et de caprins; les bovins et les chameaux sont rares) a fortement augmentée (Bellakhdar et al 1992). On peut donner deux explications pour ce développement. Premièrement, la «féminisation» de la population oasienne semble avoir encouragée l'élevage. Dans la division du travail entre les sexes, l'élevage à domicile est une activité qui peut être pratiquée entièrement par des femmes et des enfants, sans l'aide des hommes. Tandis que certains grands travaux agricoles sont le domaine exclusif des hommes, l'élevage est une des principales occupations des femmes<sup>8</sup>. Deuxièmement, l'élevage peut être pratiqué entièrement sur une base individuelle, indépendamment des structures foncières et hydrauliques.

### Investissements

Les revenus des migrants sont utilisés en premier lieu pour les dépenses de consommation et pour l'achat de produits de luxe (télévision, vidéo, antenne parabolique, moyens de transport). Ensuite, la plupart des ménages tend à investir ces revenus dans la construction de maisons «modernes». Il s'agit d'un développement très visible: il est question d'une extension rapide et d'un éclatement du village et de l'abandon et du déclin des anciens *qsour*. Finalement, la scolarisation des enfants se révèle comme un investissement d'importance. A Tissint, les investissements conséquents dans l'agriculture traditionnelle sont inexistant, puisqu'elle est considérée comme «vieille» et comme un anachronisme. En dehors des facteurs économiques et de la «crise collective», il y a aussi un aspect mental. La désaffection, surtout parmi les jeunes oasiens, joue également un rôle important dans le déclin agricole. La migration étant «moderne» et l'agriculture étant «démodée» les jeunes refusent parfois de travailler dans les champs. Pour eux le travail dans l'agriculture ne représente qu'un passage provisoire dans l'attente de l'émigration.

Dans des autres oasis pré-sahariennes (dans le Bani et au Maroc en général) il est au contraire bien question d'investissements agricoles: sous forme de l'achat de moto-pompes collectives ou privées, du creusement de nouveaux puits, et d'une mise en valeur plus «moderne» (Ferry & Toutain 1990: 262). Il est remarquable que ces nouvelles initiatives se manifestent "en dehors des anciens terroirs irrigués . . . pour s'installer dans ses marges non-irriguées, c'est-à-dire là où les disponibilités en terre sont meilleures et où les obstacles des structures traditionnelles complexes ne jouent pas" (Bencherifa 1991: 132-134). A Tissint une telle innovation ne se produit pas, puisque la plaine alluviale, dans laquelle l'oasis se trouve, est très pierreuse et caractérisée par la présence de nombreux ouadi's, ce qui rend l'environnement, en dehors de l'oasis proprement dit, peu convenable à l'agriculture.

---

<sup>8</sup> Les enfants sont généralement responsables du gardiennage des troupeaux. Les femmes et les enfants ramassent quotidiennement des palmes, de la luzerne et des mauvaises herbes pour le bétail. A part ça, il est nécessaire d'acheter du fourrage supplémentaire au souq.

## Conclusion

Le phénomène migratoire a causé un bouleversement total de la société oasienne. Par suite de sa marginalisation sur le plan économique et mental, l'agriculture traditionnelle est en pleine dégradation. D'autre part, l'élevage constitue un secteur agricole de plus en plus important. Ce phénomène contradictoire du déclin agricole d'un côté et du développement de l'élevage de l'autre côté semble de caractériser plusieurs régions marginales au Maroc (Aït Hamza 1995; Bencherifa 1991; Steinmann 1993).

## **LA SPECIFICITE REGIONALE RIFAINE: LE CAS DES BENI BOU FRAH**

### Cadre général

La vallée de Beni Bou Frah, située au centre de la province d'Al Hoceïma, dans le Rif central, illustre la spécificité régionale et locale des retombées de la migration. Il s'agit du bassin versant de l'Oued Beni Bou Frah, qui déverse ses eaux irrégulières dans la Méditerranée. La vallée, qui contient 25 douars en presque 11.000 habitants est située sur le versant semi-aride du Rif, dans un environnement naturel qui pose des contraintes à l'agriculture. Cette vallée fait l'objet d'une recherche à caractère interdisciplinaire, qui a débuté en 1973 et qui permet de suivre les retombées de la migration sur l'environnement naturel et le tissu social de cette vallée sur une période de trois décennies (Berrada c.s. 1979; Pascon & Van der Wusten 1983; De Mas 1995; Dros & Ros 1996). Le cas de Beni Bou Frah démontre également l'évolution disparate que connaissent deux régions arides et montagneuses, avec une population d'agriculteurs sédentaires, et à vocation migratoire: le Rif et le Sous (De Mas 1987).

La vallée de Beni Bou Frah se trouve à cheval entre la partie orientale et occidentale de la province Al Hoceïma. La partie occidentale, l'arrière pays de la ville d'Al Hoceïma, est caractérisée par une transformation profonde de l'espace et de la société à cause de la migration vers l'Europe, surtout vers des pays non-francophones comme la Hollande, l'Allemagne, l'Espagne et la Flandre (Belgique) (El Sabri 1995). Il s'agit d'une région marocaine parmi les plus bouleversées par la migration internationale. La partie occidentale du Rif, surtout la région de Ketama se caractérise par l'impact considérable à caractère financier et social de part la prolifération et intensification de la culture de cannabis (kif).

Les Beni Bou Frah occupent également une position intermédiaire en ce qui concerne le taux de migration vers le reste du Maroc et vers l'étranger. La proportion de migrants y est moins élevée que dans la partie orientale de la province, mais bien supérieure à celle de la partie occidentale. La migration interne (au Maroc) s'oriente principalement vers les villes de Tanger et de Tétouan, au nord-ouest du Pays, malgré la proximité de la capitale provinciale, située à une cinquantaine de kilomètres à l'Est. Sur cette toile de fond, la vallée de Beni Bou Frah sert comme région tampon, où l'ampleur et l'intensité de la migration vers l'intérieur du Maroc et la migration vers l'Europe sont en équilibre, et où la culture du Kif est présente, mais moins répandue que dans la partie occidentale de la province (Dros & Ros 1996). Par conséquent, la vallée de Beni Bou Frah présente un cas équilibré pour étudier le rôle complexe de la migration sur le développement agricole.

### Pénurie de ressources dans une région marginale

Le Rif est généralement perçu comme marginal, aussi bien du point de vue

géographique que du point économique et socio-politique (De Mas 1978). La partie centrale et orientale en particulier est un ensemble de régions où l'érosion est très forte, le sous-développement chronique, la population dense. La province d'Al Hoceïma, fut à l'heure de l'indépendance en 1956 - avec la province d'Agadir - une des régions les plus défavorisées du Maroc.

Le peuplement de la vallée de Beni Bou Frah remonte au XVIème siècle (Pascon & Van der Wusten 1983). La vallée s'est lentement peuplée par d'arrivées consécutives d'immigrants d'origines diverses. Dans un premier temps, seule la partie en amont fut occupée et la zone côtière demeura déserte jusqu'au milieu du XIXième siècle. Les villages actuels ont été fondés au plus tard à la fin du siècle dernier. Par sa densité de population (65 habitants/km<sup>2</sup>), la commune de Beni Bou Frah occupe une position moyenne dans la province. Bien qu'elle n'atteigne pas le niveau de la partie orientale de la province d'Al Hoceïma, ou celle de la voisine province de Nador, sa densité est bien supérieure à celle de la province en général, et du Rif dans son ensemble.

Un système de production agricole de type méditerranéen (céréales, cheptel et arboriculture) prévalait dans la vallée, et nous avons pu déterminer que, vers la fin du XIXième siècle, la croissance démographique a commencé à dépasser la capacité de charge écologique de la vallée. La sur-utilisation des pâturages et des terres a dégradé la végétation naturelle au point que beaucoup de sols furent dénudés ou à tout le moins très incomplètement couverts. Ce processus s'est accéléré durant le XXième siècle pendant le protectorat Espagnol (1912-1956). Au fur et à mesure de l'accroissement démographique, la pénurie de terres cultivables se faisait sentir dans la vallée. La culture des céréales (surtout l'orge) se pratiquait sur des pentes couvertes par des sols ingrats. Le maintien de l'autosuffisance en céréales impliquait: ou bien un défrichement de plus en plus étendu, ou une réduction de la jachère. Les pâturages se trouvèrent réduits, ce qui entraîna une dégradation de la végétation naturelle, le nombre de bêtes (surtout des caprins) dépassant la capacité optimale des pâturages.

La croissance démographique continuait à augmenter et il y résultait une pression accrue sur les ressources locales, que seulement un flux migratoire était en mesure de diminuer. En 1978 nous avons calculé que soixante pour-cent des propriétaires terriens devraient disparaître pour que les autres puissent atteindre une production agricole suffisante pour permettre un niveau de vie acceptable (Heinemeijer c.s., 1978). Vu les possibilités restreintes dans le secteur non-agricole sur place, force nous était de constater qu'à défaut d'alternatives réelles, l'émigration restait -pour l'heure- un moyen extrêmement important qui dynamise les secteurs de bâtiment, des services et du commerce dans la vallée de Beni Bou Frah. Elle freine sans doute l'exode rural et permet l'amélioration du niveau de vie de familles.

Tableau 2: Les sources de revenus des ménages, y compris la production de biens de subsistance dans la vallée Beni Bou Frah en 1980 (%)

Source de revenus	ACTIVITÉ LOCALE		TRANSFERTS MIGRANTS			Total	
	*prod.sal.		<u>Maroc</u> privé publ.	<u>Europe</u>			
Agriculture	7,6					7,6	
Elevage	12,4					12,4	
Pêche	3,3		4,4			7,7	
Artisanat	2,3					2,3	
Emplois occasionnels			6,4			6,4	
Salaires Fonction Publique	7,3					7,3	
Subvention d'Etat				3,4		3,4	
Transferts réguliers			16,6		20,8	37,4	
Divers					15,5	15,5	
Revenus totaux	25,6	7,3	27,4	3,4	20,8	15,5	100,0
<b>Totaux</b>		<b>32,9</b>	<b>30,8</b>	<b>20,8</b>	<b>15,5</b>	<b>100,0</b>	

\* productivité, salaires

Source: Pascon & Van der Wusten 1983: 268

### Evolutions récentes

Dans les années quatre-vingts, la vallée dépendait déjà largement de l'émigration. En 1980, les transferts privés de migrants *Boufrahi* travaillant au Maroc ou en Europe étaient, de loin, la source de revenus la plus importante: plus de la moitié (51,6%) du revenu total, dont 20,8% de l'Europe et 27,4% du Maroc. Ce qui permet de conclure que cette vallée demeurerait très dépendante des ressources extérieures. La production locale ne représentait qu'un tiers du revenu total. Le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ne comptait que pour 23,3% du total, dont la moitié pour l'élevage. Il faut quand même ajouter à ce chiffre une partie des ressources de la catégorie «divers». Dans cette catégorie ont été regroupé les revenus acquis, entre autres, dans le domaine de la contrebande et de la culture du cannabis et de la commercialisation du kif.

Les premiers résultats de recherches plus récentes dans la vallée démontrent que la situation pour la période 1994-1995 a bien changé par rapport à la situation au début des années quatre-vingts. L'étude comparative de l'utilisation des sols en 1979 et en 1994 fait ressortir un processus paradoxal d'intensification et d'extensification dans le secteur agricole. Le processus d'extensification se manifeste surtout dans le secteur de la céréaliculture, où la superficie enssemencée avec de l'orge a diminué. Il faut ajouter que ce phénomène est partiellement dû à la période de sécheresse qui a frappé dans les années 1994-1996 le Maroc en général et le Rif Central et Oriental en particulier. On constate aussi une forte diminution de l'effectif des troupeaux qui n'ont cessé de diminuer, surtout à partir de 1983.

Tableau 3: *Les effectifs des troupeaux à Beni Bou Frah en 1983 et en 1993*

	<b>1983</b>	<b>1993</b>	<b>Index 1983 = 100</b>
Caprins	6500	2950	45
Ovins	1400	985	70
Bovins	1300	1145	88
Equides	2500	1420	57

Source: *Dros & Ros 1996: 71*

Le nombre de caprins et équides en particulier est en forte diminution, partiellement suite à la sécheresse prolongée, ce qui ne diminue pas seulement la capacité de charge des parcours de pâturage, mais aussi la nécessité de posséder d'animaux de trait pour le labour des champs, faute de pluie. La diminution disparate entre bovins et ovins d'une part, et caprins et équides d'autre part est liée à la migration. On constate que les ménages comprenant des migrants et qui reçoivent des transferts manifestent une tendance nette à se concentrer sur l'élevage des bovins et des ovins. Il s'agit d'une intensification relative dans le secteur du cheptel. La plupart des ménages sans migrants et donc dépourvus des transferts d'argent ne sont pas en mesure de posséder des bovins en ovins. Par conséquent, on constate une tendance diminution des effectifs des troupeaux dans la vallée. Etant donné que l'apport de la pêche sur la côte méditerranéenne est en diminution, la contribution du secteur agricole et de la pêche dans le revenu total de la vallée n'est que de 15% en 1994, au lieu de 23,1% en 1980.

Dans le même temps, nous avons constaté un processus de défrichement de la forêt pour la fabrication du charbon et pour le bois de chauffage, qui résulte en une régression de la bordure de la forêt. Une partie de ces terres défrichées est utilisée pour la culture du kif, surtout dans les terres défrichées en amont, qui reçoivent de la pluie et qui se trouvent éloignées de la seule route goudronnée qui suit le fond de la vallée. L'apport actuel calculé du kif au revenu total de la vallée est de presque 23% par rapport au 15,5% en 1983.

On constate que la spécificité du contexte régional étudié influence les retombées de la migration dans le cas de Beni Bou Frah. D'une part, on constate une diminution et un processus d'extensification et d'abandon des cultures céréalières et de l'élevage en même temps il y a une extension et une intensification de la culture du kif et du défrichement de la forêt et une re-orientation des ménages des migrants vers l'élevage des ovins et bovins.

## CONCLUSIONS

La migration paraît avoir un rôle décisif en ce qui concerne le développement agricole dans les deux zones de départ étudiées. Cependant, il s'avère que le fait migratoire ne constitue pas le seul facteur déterminant de ces changements. Bien que les revenus de l'émigration rendent possible tant l'extensification que l'intensification de l'agriculture, ils ne déterminent pas la direction du changement. D'une part, à cause de la migration, la

population rurale s'est dégagée de l'agriculture comme seule source de revenu d'importance. Fréquemment, on donne la préférence à des activités non-agricoles sur l'agriculture. Mais d'autre part, on peut utiliser les revenus migratoires disponibles pour des investissements agricoles.

Les deux études de cas démontrent une forte différenciation spatiale, dans l'impact de la migration et des transformations socio-économiques dans les zones de départ. Le contexte local, c'est-à-dire les conditions écologiques et humaines spécifiques, qui connaît une grande variation, semble jouer un rôle interférant dans l'impact de la migration. La migration, les caractéristiques physiques et sociales au niveau local et la dynamique nationale et internationale dans leur ensemble, déterminent finalement la nature du développement agricole.

En outre, on constate également une évolution dans la nature de l'agriculture. A Tissint se manifeste une extensification de l'agriculture et une orientation vers l'élevage. A Beni Bou Frah, on constate simultanément un processus d'extensification de l'agriculture pluviale, et un accroissement de l'agriculture kiffique. Quant aux considérations d'ordre théorique, les deux cas étudiés démontrent que la migration joue un rôle primordial dans les changements agricoles. En même temps, il s'avère qu'en réalité les retombées de la migration dans les zones marginales sont très disparates. Par conséquent, nous soutenons la thèse des auteurs qui soulignent le caractère complexe de l'impact de la migration au niveau local.

## REFERENCES

- Adams, W. M. (1990), Development and Environmental Degradation. In: *Green Development: Environment and Sustainability in the Third World*. London & New York: Routledge.
- Aït Hamza, M. (1988), migration internationale et changement dans les campagnes. Agoumy, T. & A. Bencherifa, *La Grande Encyclopédie du Maroc: Géographie Humaine*. GEI.
- Aït Hamza, M. (1995), Les femmes d'émigrés dans les sociétés oasiennes. *Le Maroc et la Hollande, une approche comparative des grands intérêts communs*. Rabat: Université Mohammed V
- Bellakhdar, J., A. Benabid, J. Vittoz & J. Marechal (1992), *Tissint: une oasis du Maroc présaharien. Monographie d'une palmeraie du Moyen Dra*. Rabat: Al Birunya.
- Bencherifa, A. & H. Popp (1990), *L'Oasis de Figuig: Persistance et changement*. Passau: Passavia Universitätsverlag.
- Bencherifa, A. (1991), Migration internationale et changement agricole: Extensification, agriculture sentimentale, ou intensification. In: *Le Maroc et l'Allemagne: Actes de la première rencontre universitaire*. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- Berrada, A. et al. (1979), *Migration de développement. Migration de sous-développement ? Une étude sur l'impact de la migration internationale dans le milieu rural du Maroc*. INSEA, Série Etudes et Recherches, juin 1979.
- Bisson, J. (1990), Permanence d'une paysannerie au Sahara Algérien: L'exemple des confins du Grand Erg Occidental. In: *Les Systèmes agricoles oasiens*. Options méditerranéennes. Série A, N° 11, 1990. Paris: Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM).
- Blaikie, P. & H. Brookfield (1987), *Land Degradation and Society*. London & New York: Routledge.
- Bou Ali, S. (1990), L'Homme et l'oasis: Démographie, migrations, emploi dans les systèmes oasiens, Étude de Cas dans le Jérid et la Nefzaoua. In: *Les systèmes agricoles oasiens*. Options méditerranéennes. Série A, N° 11, 1990. Paris: Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM).
- Charoy, J. & H. Torrent (1990), Origine, gestion de l'eau, évaluation des aquifères dans les oasis. In: *Les Systèmes agricoles oasiens*. Options méditerranéennes. Série A, N° 11, 1990. Paris: Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM).
- De Foucauld (1888), *Reconnaissance au Maroc (1883-1884)*. Paris, A. Chalamel, réédition 1985. Paris: Éditions d'Aujourd'hui.
- De Haas, H. (1995), *Développement socio-économique et agricole dans une oasis présaharienne marocaine: Agadir-Tissint, Province de Tata*. Thèse de Troisième Cycle. Amsterdam: Institut de Géographie Humaine, Université d'Amsterdam (en Néerlandais).
- De Mas, P. (1978), *Marges marocaines: limites de la coopération du développement dans une région périphérique. Le cas du Rif*. La Haye: NUFFIC, IMMWO, Projet Remplod.
- De Mas, P. (1987), *L'évolution disparate des marges rurales marocaines: les cas du Rif et du Sous. Plaidoyer pour une recherche scientifique adaptée au monde rural marocain*. Dans: Bulletin Economique et Social du Maroc, nr. 159-161, 1987, pp. 53-62.
- De Mas, P. & A. Kruithof (1992), Beni Boufrah, Morocco. In: Reitsma, H., T. Dietz & L. de Haan (eds.), *Coping with Semiaridity: How the Rural Poor Survive in Dry-Season Environments* (pp.173-181). Netherlands Geographical Studies 146. Utrecht: Royal Dutch Geographical Society/Department of Human Geography, University of Amsterdam.
- De Mas, P. (1995), *Dynamique récente de la migration marocaine vers les Pays-Bas. Spécificité régionale et réseau rifain*. Dans: *Le Maroc et la Hollande. Une approche comparative des*

grands intérêts communs. Rabat, Série Colloques et Séminaires no 39. Université Mohammed V.

- Dros, J. M. & M. Ros (1996), *Warme mensen op koude gronden. Veranderend landgebruik en erosie in Beni Bou Frah, Marokko*. (Hommes chauds sur terres froides. Evolution dans l'utilisation du sol et de l'érosion à Beni Bou Frah) 1996, Université d'Amsterdam.
- El Sabri, S. (1995), *Approche du phénomène de la croissance urbaine dans le Rif Central (Province d'Al Hoceima). Cas du doublet Imzouren - Bni Bouayach*. Thèse d'État en Géographie, Université d'Amsterdam.
- Fassi, D. (1982), La sécheresse au Maroc et dans les pays riverains du Sahara, Aspects climatiques. In: *Revue de Géographie du Maroc*, n°6, Nouvelle Série, pp. 52-53. Rabat: Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.
- Ferry, M. & G. Toutain (1990), Concurrence et complémentarité des espèces végétales dans les oasis. In: *Les Systèmes agricoles oasiens*. Options méditerranéennes. Série A, N° 11, 1990. Paris: Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM).
- Heinemeijer, W. F. et al. (1987), *Partir pour rester. Incidences de l'émigration ouvrière à la campagne marocaine*. Amsterdam: Institut de Géographie Sociale de l'Université d'Amsterdam, Publication no 2.
- Khyari, T. El (1984), *Lutte contre l'ensablement des palmeraies - Maroc: Évaluation économique*. Programme des Nations-Unies pour le Développement. Rome, F.A.O..
- Massey, D, J. Arango, G. Hugo, A. Kouaouci, A. Pellegrino & J. Taylor (1993), Theories of International Migration: A Review and Appraisal. In: *Population and Development Review*. 19, No. 3 (september 1993).
- Pascon, Paul et Herman van der Wusten (eds) (1983) *Les Beni Bou Frah. Essai d'écologie sociale d'une vallée rifaine* (Maroc), Rabat.
- Skouri, M. (1990), Eléments de synthèse et conclusions. In: *Les Systèmes agricoles oasiens*. Options méditerranéennes. Série A, N° 11, 1990. Paris: Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM).
- Steinmann, H. (1993), Effects of International Migration on Women's Work in Agriculture: The Case of the Todghra Oasis, Southern Morocco. In: *Revue de Géographie du Maroc*, Vol.15, Nouvelle Série, N° 1 et 2, 1993.